



BULLETIN D'ADHESION (année scolaire 2021-2022)

Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse

Square Grimma - Maison des sociétés - boîte 33 - 69500 BRON

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Elève - Musicien - Membre associé (entourer le(s) choix)

Mr Mme **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :/...../.....

Tuteur ou Représentant légal : **Nom** : **Prénom** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Téléphone :

Email :@..... **merci d'écrire lisiblement**

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association "Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse".

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'école qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 16 €, payable par chèque (les espèces ne sont pas acceptées).

Fait à, le

Signature : (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés du 6 janvier 1978" et à l'ordonnance n°2018-11125 du 12 décembre 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association.



FICHE D'INSCRIPTION ○ ou de REINSCRIPTION ○

Pour l'année 2021-2022 (une fiche par élève)

Association Ecole de Musique Harmonie
La Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grimm
69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45
(transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

NOM élève : _____ Prénom élève : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F ○ M ○

À remplir de manière lisible, merci.

- Brondillant Musicien de l'harmonie Quotient familial(fournir un justificatif – sinon **tarif plein**)
 Non-Brondillant

Tout dossier devra être rendu complet : fiche d'inscription, droit à l'image, adhésion, autorisation de sortie et règlement.

Professeurs

- Formation musicale : J. Aygueparse M.E. Flores B. Giannetti
 ▪ Instruments
 J. Aygueparse J. Camarda N. Cornic S. Danflous F. Dubois
 M.E. Flores B. Giannetti N. Guay L. Large O. Parrot
 P. Prost autre

Cours

- Solfège / formation musicale (**individuel, ½ h**) Solfège / formation musicale (**collectif, 1 h**)
 Eveil musical (**collectif, 1 h**)
 Préparation Bac (option musique)

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| ½ h | ¾ h | 1 h | ½ h | ¾ h | 1 h |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | Saxophone | | | Piano |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Accordéon | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Clarinette |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Flûte traversière | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Guitare |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Violon- alto | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Trompette, trombone, cornet |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Violoncelle | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Percussions |

Instrument

- Orchestre à cordes « Frotte et gratte » _____
 Orchestre « Accroch'notes » _____
 Atelier « jouer ensemble » _____

TOTAL

Tarif pour l'année

Adhésion réglée par chèque (bulletin d'adhésion joint) 16 €

Date de rentrée : lundi 13 septembre 2021 Fin des cours : vendredi 1 juillet 2022

Paiement : 1 chèque 3 chèques (à l'ordre de la Glaneuse) chèques-Vacances
 Prélèvement SEPA en 10 fois (document à compléter + fournir un RIB) **Les espèces ne sont pas acceptées.**

Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement. En cas d'abandon, la cotisation reste due.

je m'engage à prendre connaissance du règlement disponible sur le site www.harmonielaglaneuse.fr

Date : Signature :

Réservé à l'association

Par

Lieu :

Le

Réservé à l'association

Enregistré site

le

Par

...../.....

Observations : _____



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA :

Débiteur :

Créancier :

Votre Nom*

Nom

ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE

Votre Adresse*

Adresse

Maison des sociétés Boite 33

Square Grinna

Code postal*

Ville*

Code postal

69500

Ville

BRON

Pays*

Pays

IBAN*

Grid for IBAN: 12 columns of boxes

BIC**

Grid for BIC: 11 columns of boxes

Paiement :

Récurrent/Répétitif

Ponctuel

Tiers débiteur

Tiers créancier

A* :

Le* :

Grid for Le*: 10 columns of boxes

Signature* : [Large empty box for signature]

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.


(*) **Veillez compléter les données obligatoires du mandat.**

(**) **Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).**

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

TARIF DES COURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE 2021-2022

BRONDILLANTS

ADHESION		16 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription						mise à jour 13 juin 2021			
COURS		règlement par un chèque annuel encaissé en octobre- par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA ou chèques vacances						Musiciens Harmonie			
		QF supérieur à 2000		QF de 1201 à 2000		QF de 501 à 1200		QF inférieur à 501			
		année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre		
Eveil musical collectif - 1 heure		198 €	66 €	186 €	62 €	177 €	59 €	108 €	36 €	141 €	47 €
FM adulte débutant collective - 1 heure		198 €	66 €	186 €	62 €	177 €	59 €	108 €	36 €	141 €	47 €
Formation musicale, cours individuel-1/2 h		423 €	141 €	402 €	134 €	384 €	128 €	231 €	77 €	297 €	99 €
Instrument ½ heure		426 €	142 €	405 €	135 €	387 €	129 €	234 €	78 €	300 €	100 €
Instrument ¾ heure		492 €	164 €	468 €	156 €	447 €	149 €	270 €	90 €	345 €	115 €
Instrument 1 heure		561 €	187 €	534 €	178 €	510 €	170 €	306 €	102 €	393 €	131 €
Piano ½ heure		480 €	160 €	456 €	152 €	435 €	145 €	261 €	87 €	336 €	112 €
Piano ¾ heure		549 €	183 €	522 €	174 €	498 €	166 €	300 €	100 €	387 €	129 €
Piano 1 heure		621 €	207 €	591 €	197 €	564 €	188 €	339 €	113 €	435 €	145 €
FM collective 1 heure + Instrument ½ heure		483 €	161 €	459 €	153 €	438 €	146 €	264 €	88 €	339 €	113 €
FM collective 1 heure + Instrument ¾ heure		549 €	183 €	522 €	174 €	498 €	166 €	300 €	100 €	387 €	129 €
FM collective 1 heure + Instrument 1 heure		621 €	207 €	591 €	197 €	564 €	188 €	339 €	113 €	435 €	145 €
FM collective 1 heure + piano ½ heure		537 €	179 €	510 €	170 €	486 €	162 €	294 €	98 €	378 €	126 €
FM collective 1 heure + piano ¾ heure		606 €	202 €	576 €	192 €	549 €	183 €	330 €	110 €	426 €	142 €
FM collective 1 heure + piano 1 heure		672 €	224 €	639 €	213 €	609 €	203 €	366 €	122 €	471 €	157 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument ½ heure		561 €	187 €	534 €	178 €	510 €	170 €	306 €	102 €	393 €	131 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument ¾ heure		630 €	210 €	600 €	200 €	570 €	190 €	342 €	114 €	441 €	147 €
FM individuelle 1/2 h+ Instrument 1 heure		702 €	234 €	666 €	222 €	633 €	211 €	381 €	127 €	492 €	164 €
FM individuelle 1/2 h + piano ½ heure		618 €	206 €	588 €	196 €	561 €	187 €	339 €	113 €	435 €	145 €
FM individuelle 1/2 h+ piano ¾ heure		690 €	230 €	657 €	219 €	627 €	209 €	378 €	126 €	483 €	161 €
FM individuelle 1/2 h + piano 1 heure		762 €	254 €	723 €	241 €	687 €	229 €	414 €	138 €	534 €	178 €
Orchestre à cordes (gratuit pour les élèves)1h		204 €	68 €	192 €	64 €	183 €	61 €	111 €	37 €	144 €	48 €
Jouer ensemble - collectif - 1h 30		201 €	67 €	189 €	63 €	180 €	60 €	108 €	36 €	141 €	47 €
Accroch notes (orchestre école de musique) 1 h		135 €	45 €	129 €	43 €	123 €	41 €	117 €	39 €	111 €	37 €

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MJC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotien Familial =revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3ème élève inscrit par famille


V12 indice de révision = 0

TARIF DES COURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE 2021-2022

NON BRONDILLANTS

16 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription

mise à jour 13 juin 2021

ADHESION	règlement par un chèque annuel encaissé en octobre - par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA ou chèques vacances											
	QF supérieur à 2000			QF de 1201 à 2000			QF de 501 à 1200			QF inférieur à 501		
COURS	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre	année	trimestre
 Eveil musical collectif - 1 heure	219 €	73 €	207 €	69 €	195 €	65 €	120 €	40 €	141 €	47 €		
FM adulte débutant collective - 1 heure	219 €	73 €	207 €	69 €	195 €	65 €	120 €	40 €	141 €	47 €		
Formation musicale, cours individuel-1/2 h	468 €	156 €	444 €	148 €	423 €	141 €	255 €	85 €	297 €	99 €		
Instrument ½ heure	471 €	157 €	447 €	149 €	426 €	142 €	258 €	86 €	300 €	100 €		
Instrument ¾ heure	543 €	181 €	516 €	172 €	492 €	164 €	297 €	99 €	345 €	115 €		
Instrument 1 heure	618 €	206 €	588 €	196 €	561 €	187 €	339 €	113 €	393 €	131 €		
Piano ½ heure	528 €	176 €	504 €	168 €	480 €	160 €	288 €	96 €	336 €	112 €		
Piano ¾ heure	606 €	202 €	576 €	192 €	549 €	183 €	330 €	110 €	387 €	129 €		
Piano 1 heure	684 €	228 €	651 €	217 €	621 €	207 €	375 €	125 €	435 €	145 €		
FM collective 1 heure + Instrument ½ heure	534 €	178 €	507 €	169 €	483 €	161 €	291 €	97 €	339 €	113 €		
FM collective 1 heure + Instrument ¾ heure	606 €	202 €	576 €	192 €	549 €	183 €	330 €	110 €	387 €	129 €		
FM collective 1 heure + Instrument 1 heure	684 €	228 €	651 €	217 €	621 €	207 €	375 €	125 €	435 €	145 €		
FM collective 1 heure + piano ½ heure	591 €	197 €	561 €	187 €	537 €	179 €	324 €	108 €	378 €	126 €		
FM collective 1 heure + piano ¾ heure	669 €	223 €	636 €	212 €	606 €	202 €	363 €	121 €	426 €	142 €		
FM collective 1 heure + piano 1 heure	741 €	247 €	705 €	235 €	672 €	224 €	405 €	135 €	471 €	157 €		
FM individuelle 1/2 h + Instrument ½ heure	618 €	206 €	588 €	196 €	561 €	187 €	339 €	113 €	393 €	131 €		
FM individuelle 1/2 h + Instrument ¾ heure	693 €	231 €	660 €	220 €	627 €	209 €	378 €	126 €	441 €	147 €		
FM individuelle 1/2 h + Instrument 1 heure	774 €	258 €	735 €	245 €	699 €	233 €	420 €	140 €	492 €	164 €		
FM individuelle 1/2 h + piano ½ heure	681 €	227 €	648 €	216 €	618 €	206 €	375 €	125 €	435 €	145 €		
FM individuelle 1/2 h + piano ¾ heure	759 €	253 €	723 €	241 €	690 €	230 €	417 €	139 €	483 €	161 €		
FM individuelle 1/2 h + piano 1 heure	840 €	280 €	798 €	266 €	756 €	252 €	456 €	152 €	534 €	178 €		
Orchestre à cordes (gratuit pour les élèves)1h	225 €	75 €	213 €	71 €	204 €	68 €	123 €	41 €	144 €	48 €		
Jouer ensemble - collectif - 1h 30	222 €	74 €	210 €	70 €	198 €	66 €	120 €	40 €	141 €	47 €		
Accroch'notes (orchestre école de musique) 1 h	150 €	50 €	144 €	48 €	138 €	46 €	129 €	43 €	111 €	37 €		

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MJC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotient Familial =revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3ème élève inscrit par famille

V12 indice de révision = 0



Règlement intérieur – Année 2021-2022 - École de musique -

Association Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grimma 69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45 (transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

L'année scolaire 2021-2022 débutera le lundi 13 septembre 2021 et se terminera le vendredi 1^{er} juillet 2022.

La 1^{ère} semaine de juillet sera réservée pour le rattrapage éventuel de cours.

Les auditions auront lieu selon un planning fixé par les responsables de l'école.

L'Ecole de musique Harmonie la Glaneuse est une association loi 1901, administrée par des bénévoles et soutenue par la Municipalité, la Métropole - Grand Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A) Nos activités

1. Éveil musical : le cours d'éveil musical, pour les enfants à partir de 5 ans, permet un premier contact avec la musique. Il propose des chants, des exercices d'application et des notions de lecture musicale pour préparer au cours de solfège. L'année d'éveil musical ne peut être prise en compte pour la pratique d'un instrument.
2. Formation musicale (solfège) : nous rappelons que c'est la base de l'étude de la musique.
3. Chant : le chant se pratique pendant le cours de solfège permet la préparation du concert de fin d'année scolaire.
4. Instrument : la liste des instruments proposés figure sur la fiche d'inscription.
5. Extension de cours : des cours d'instruments pourraient être créés (cor, hautbois ...) en fonction des demandes.
6. La classe d'orchestre, qui peut regrouper des élèves de la MJC, de conservatoire et de l'Ecole de Musique la Glaneuse, permet aux instrumentistes de s'aguerrir pour la pratique musicale collective. Ce cours est ouvert aux musiciens de tous âges et ayant au moins une année de pratique instrumentale.
7. La classe d'orchestre "Frotte et gratte" (MJC et Glaneuse) est réservée gratuitement pour les élèves de violon, alto et cello, sur avis du professeur
8. L'atelier "jouer ensemble" : s'adresse à des musiciens n'ayant pas pratiqué depuis plusieurs années ou des musiciens susceptibles de jouer d'un 2^{ème} instrument.
9. Préparation de "l'option musique du baccalauréat" : des cours de solfège et d'instrument, ouverts aux élèves de première et de terminale, permettent de préparer l'épreuve.
10. Les élèves qui ne seront présents à aucune des répétitions pour préparer le concert, ne pourront y participer. En dernier ressort, c'est le professeur qui validera la participation des élèves au concert.

B) Conditions générales

1. L'adhésion : le paiement sera demandé à la remise de la fiche d'inscription ou de réinscription. Elle participe aux frais d'administration, secrétariat et **reste acquise à l'association**.
2. **L'inscription à l'école inclut l'adhésion au projet associatif de l'Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse**
Attestation d'assurance : l'élève devra être assuré (responsabilité civile et individuel accident) pour l'année scolaire 2021-2022.
3. Les frais de cours : ils couvrent partiellement le salaire et les charges salariales des professeurs. Le conseil d'administration a défini un tarif dégressif en fonction du quotient familial et suivant la commune de résidence.



Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement.

En cas d'abandon ou cas de force majeure, les frais de cours restent dus.

5. Quotient familial : L'élève remettra un justificatif de son Quotient Familial pour définir le tarif à appliquer ; sans remise de ce justificatif, le tarif plein sera appliqué.

6. Le paiement des frais de cours s'effectue à l'année, en une fois ou par tiers (par chèque(s) remis à l'inscription) ou par prélèvement SEPA en 10 fois (d'octobre à juillet, formulaire à compléter accompagné d'un RIB).

Les chèques (à l'ordre de La Glaneuse) par tiers seront encaissés en octobre, janvier et avril.

Les espèces ne sont pas acceptées.

C) Lieux des cours

Les cours peuvent être donnés indépendamment :

- à l'espace *Vivaldi* : place Gaillard Romanet - 69500 Bron (à gauche du centre nautique de Bron)

ou

- salle *H. Berlioz* : 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron (à l'arrière de l'Espace Albert Camus)

D) Date de la rentrée

Pour l'ensemble des élèves, le **lundi 13 septembre 2021** ; les jours et les horaires sont fixés par les professeurs. L'enseignement musical est fonction des vacances scolaires des écoles publiques dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale (**zone A**).

E) Inscriptions / réinscriptions

Celles-ci se feront salle Hector Berlioz, Espace A. Camus - 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron.

Réinscription (dossier complet à remettre au professeur ou par courrier) avant le 3 juillet 2021. Passé ce délai, les inscriptions et réinscriptions seront enregistrées dans l'ordre des demandes et suivant les disponibilités.

Des permanences seront assurées à *la salle Berlioz* :

- le jeudi 2 septembre de 10 h à 20 h
- le vendredi 3 septembre de 10h à 12h

Permanence le dimanche 5 septembre lors du forum des associations à l'espace Albert Camus de 10 h à 17 h.

F) **Remplacement des cours** : les cours annulés pour absence de professeurs seront remplacés. En revanche, l'absence de l'élève n'entraînera pas le remplacement du cours (sauf accord avec le professeur) ni son remboursement.

Les jours fériés ne sont pas récupérables, les tarifs étant établis en conséquence.

G) **Il est impératif, en cas de modification des coordonnées (adresse, téléphone ou autre), d'avertir l'association.**

H) Les élèves et parents devront respecter les consignes sanitaires en vigueur.

I) Le formulaire relatif aux sorties de cours des élèves mineurs et au droit à l'image (année 2021-2022) est à remplir, à signer et à remettre avec la fiche d'inscription.

Nous vous rappelons que les élèves ne sont plus sous notre responsabilité en dehors des horaires de cours.

De plus, le déplacement des élèves dans les couloirs ne doit pas nuire au bon déroulement des cours.

Nous vous souhaitons de bonnes études musicales.

Le président M. MAROTTE